

La bourgeoisie et le patronat (à commencer par le patron de Velosolex qui l'a fait remarquer hilare aux délégués !) ont pu se réjouir d'une telle position qui permet de frapper les militants de notre section CGT. C'est une véritable arme anti-syndicale entre leurs mains, et qu'ils sauront utiliser le plus rapidement possible !

Nous avons été indignés d'une telle situation, car notre CGT doit être l'organisation syndicale qui défend tous les travailleurs sans distinction d'opinions politiques ou philosophiques. Elle doit être l'arme de tous les travailleurs contre l'ennemi : le patronat et son gouvernement.

L'ensemble des syndiqués, membres de la section CGT Vélosolex, nous assurons que nous continuerons à travailler ensemble au renforcement de notre CGT, pour imposer le respect de la *démocratie syndicale et ouvrière pour intensifier nos actions revendicatives*, pour donner aux militants syndicaux la formation indispensable pour une action syndicale dans les entreprises.

Nous réaffirmons une nouvelle fois notre attachement à notre CGT et que dans notre région, nous lutterons pour renforcer nos syndicats, pour imposer aux patrons nos légitimes revendications. Mais nous lutterons également contre les méthodes bureaucratiques illustrées au cours de cette grève de Vélosolex, méthodes qui ont contribué largement au renforcement de la position du patron de Vélosolex, contre les ouvriers en lutte. Méthodes qui portent un tort considérable aux luttes de la classe ouvrière.

Nous adressons cette lettre ouverte à tous les militants CGT, à tous les syndiqués, et nous attendons d'eux la seule possibilité de clarification contre des méthodes rétrogrades qui vont à l'encontre de notre combat contre le patronat.

Avec nos salutations syndicalistes,

*Le conseil syndical de la section CGT Vélosolex  
L'ensemble des syndiqués de la section CGT*

## ANNEXE II

### Tract de la section Mâcon-ville du PCF

*Vélosolex : un champ de manœuvres gauchistes*

Le 5 février, *Le Progrès-Dauphiné* a publié en page départementale un violent communiqué anticommuniste émanant d'un groupuscule *inconnu des Mâconnais* au nom équivoque de « Centre l'Initiative Communistes » :

Le sigle « CIC » est la dernière appellation de l'officine mâconnaise anticommuniste qui, avec les mêmes individus sous des titres divers : libertaires, anarchistes, comité de défense de ceci ou cela, « Secours Rouge », Ligue « Communiste », essaie depuis 1945 de diviser la classe ouvrière et de porter des coups au Parti Communiste Français.

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la grève de Vélosolex, mais il est possible d'en faire une première analyse. Cette firme de taille moyenne connaît des difficultés, conséquences des 5ème et 6ème Plan, de la politique des grands monopoles capitalistes. Les travailleurs, comme dans les autres entreprises de la ville, ne veulent pas faire les frais de l'opération. Ils réclament un horaire stable, une augmentation de leurs salaires.

C'est là qu'intervient le nommé Delannoy, ex-membre du secours rouge, membre de la Ligue « communiste », (« taupe rouge », « zone rouge »), agent provocateur. Appliquant les directives de Krivine, il a fait de l'« entrisme » à la CGT. Une fois dans le syndicat, très

habilement, il a développé sa thèse : la grève illimitée comme unique forme de lutte.

Les 120 travailleurs consultés montrent quand même leur méfiance car, semble-t-il, 57 seulement se prononcèrent pour la grève et une cinquantaine tout au plus occuperont les locaux. On retrouve là les thèmes favoris de Delannoy et de ses amis sur les minorités agissantes. Les travailleurs français, enrichis par de cruelles expériences, ont une autre conception de la lutte. Ils savent que pour faire céder le patronat et le gouvernement, il est nécessaire de gagner à l'action *la majorité des travailleurs et de ne pas rejeter aucune forme de lutte*, la grève n'étant que l'une de ces formes.

Les travailleurs de Vélosolex, y compris ceux qui ont été abusés par la gesticulation gauchiste, feront leurs comptes et en demanderont à ceux qui se sont servis d'eux pour leurs manœuvres inavouables.

Car de plus en plus, il apparaîtra que la grève de Vélosolex était un contre-feu du patronat mâconnais. Celui-ci, sentant que le mécontentement monte dans les usines, devant la vie chère, les salaires insuffisants, le chômage menaçant, a voulu donner un exemple, décourager toute tentatives de luttes. Il a donc choisi dans le front ouvrier le point le plus faible, celui où en plus les gauchistes, avec leurs phrases « révolutionnaires », pouvaient lui rendre de grands services.

Et l'on a vu, comme à l'accoutumée, ces partisans des « minorités », c'est-à-dire les singuliers démocrates du PSU, du Secours rouge, du « CIC » donner des leçons à la CGT, essayer de faire croire à des divergences entre les militants communistes, se référer au renégat Garaudy que nous leur abandonnons volontiers.

Ce n'est pas la première fois que ces individus « dont la phrase a fait tant de mal à la classe ouvrière française » comme disait Lénine, prennent leurs désirs pour des réalités.

Il en va heureusement autrement du Parti Communiste Français qui a un programme de gouvernement démocratique et d'union populaire qui connaît une large audience dans tous les milieux. Le gouvernement, enlisé dans les scandales, qui n'a pour seul programme que le service des monopoles capitalistes, essaie de retarder l'échéance de son départ de la scène politique. L'aide des groupuscules gauchistes ne le sauvera pas.

Aux travailleurs d'être vigilants pour faire échouer toutes les manœuvres contre l'Union.

*La section de Mâcon-ville  
du Parti Communiste Français*

## ANNEXE III

CGT  
Syndicat des Métaux  
Section syndicale semi-Véo  
Section syndicale SEMI-Vélosolex  
Mâcon, le 24 février 72

### Lettre ouverte à la section de Mâcon du Parti Communiste Français

Camarades,

Vos militants ont diffusé un tract intitulé « Vélosolex, un champ de manœuvres gauchistes », sur notre entreprise, sur l'ensemble des autres entreprises et sur les cités HLM.

Ce tract comporte, à notre avis, des termes calomnieux et des propos susceptibles de porter préjudice et à la section syndicale CGT dans son ensemble, et à un militant cité en particulier.

Compte tenu que, nous ne sauriez l'ignorer, tout membre de notre syndicat est parfaitement libre de ses opinions religieuses, philosophiques ou politiques conformément aux statuts, le cama-